

Période du

13 Avril 2026 au 19 Avril 2026

Commune de

Bavilliers

LA REVUE DE PRESSE



Lundi 13 Avril 2026

Bavilliers

Nouvelle répartition des indemnités et des délégations municipales

Dans le cadre du conseil municipal de Bavilliers, plusieurs dossiers ont été examinés en amont du débat d'orientations budgétaires, notamment une réorganisation des indemnités des élus et la mise en place de nouvelles instances de concertation. La majorité met en avant une volonté d'ouverture et de co-construction.

L'Est Républicain - 13 avr. 2026 à 19:40 - Temps de lecture : 2 min



Le partage des indemnités de fonction du maire et des adjoints au profit des conseillers délégués constitue un geste fort. Photo Michel Grivet

Avant le débat des orientations budgétaires (ER des 9 et 10 avril), différents rapports étaient à l'ordre du jour. Le partage des indemnités de fonction du maire et des adjoints au profit des conseillers délégués constitue un geste fort et peu courant pour impliquer toute l'équipe municipale. Difficile de faire mieux.

Une gouvernance fondée sur la démocratie participative

La démocratie participative est un maître mot au sein de la nouvelle majorité, qui consiste à impliquer les citoyens dans les grandes décisions. Le maire Léo Prassel a ainsi décidé d'appliquer la démocratie co-constructive au sein de la municipalité en diminuant sa propre indemnité et celles de ses adjoints de 20 % au profit des conseillers municipaux délégués. Le montant de l'enveloppe globale annuelle à partager s'élève à quelque 120 746 €, soit 22 900 € pour le maire. « Cela correspond à nos engagements lors de la campagne. On tente ce mode de fonctionnement qui n'est pas gravé dans le marbre. Ça fonctionne plutôt bien », a commenté le maire. Le règlement intérieur prévoit également la création de comités consultatifs ouverts aux personnes extérieures au conseil sur tout problème d'intérêt communal.

Douze conseillers délégués

Ainsi, les huit adjoints se trouvent assistés par douze délégués : Corinne Vizinet, action sociale ; Abdelaziz Jebbar, sports ; Audrey Moscheni, handicap ; David Boileau, économies d'énergie ; Marie-Dominique Beluche, environnement ; Mehmet Can, suivi des travaux ; Cécile Brice-Cordier, culture et mémoire ; Julien

Vuillemard, politique jeunesse ; Sophie Vannier, personnes âgées ; Damien Jardot, cadre de vie ; Virginie Vejux, relation usagers et mobilités ; Christian Courtois, démocratie participative.

Le groupe d'opposition s'est abstenu. Il est représenté par Éric Koeberlé, Slimane Gharbi, Josiane Haasz-Juillard, Michaël Juhin, Séverine Grisot et Evelyne Gonçalves.

Le conseil municipal s'est déroulé en toute courtoisie et à l'unanimité lors des différentes élections (commissions municipales, CCAS, syndicats intercommunaux, etc.).

Mardi 14 Avril 2026

Bavilliers

Bien vieillir au volant, un atelier de prévention routière pour les seniors

L'Est Républicain - 14 avr. 2026 à 21:39 - Temps de lecture : 1 min



Xavier Guignet, directeur départemental de la prévention routière du Doubs a répondu aux nombreuses questions et rassuré son auditoire en confirmant que ce sont les jeunes qui sont les plus concernés par les retraits de permis. Photo Jean-Louis Devaux

Face aux inquiétudes liées à la perte du permis de conduire, un atelier de prévention routière a permis aux seniors de mieux comprendre les enjeux de la conduite avec l'âge.

Organisée à l'initiative du président de la Mutuelle Générale, Jean-Paul Longchamp, l'atelier « Bien vieillir au volant » a réuni 40 participants. L'objectif était d'informer les seniors aux évolutions de la conduite et aux risques liés à l'âge.

Les dangers de la fatigue et des médicaments

Xavier Guignet, spécialiste de la sécurité routière, a apporté un éclairage médical et physiologique sur les capacités à la conduite. Il a détaillé le fonctionnement des giratoires, rappelant que le conducteur qui change de voie est responsable en cas d'accident, puis les évolutions récentes de la signalisation. L'intervenant a insisté sur les dangers de la fatigue et de certains médicaments, susceptibles d'altérer la vigilance.

À travers l'analyse de cas concrets, les participants ont pu mieux appréhender les effets du vieillissement sur la conduite.

Enfin, quelques rappels réglementaires ont été évoqués, l'obligation de suivre une formation de 10 heures pour conduire une voiture sans permis et les conséquences d'un accident responsable sur l'assurance. Un message rassurant a toutefois conclu la rencontre : les jeunes conducteurs restent les plus concernés par les retraits de permis.

Dimanche 19 Avril 2026

Bavilliers

Un budget 2026 pour la sécurisation du centre-ville

L'Est Républicain – Hier à 19:50 – Temps de lecture : 2 min



Patrick Bertin-Denys adjoint aux finances. Photo Michel Grivet

Patrick Bertin est le nouvel adjoint aux finances de Bavilliers.

« J'ai toujours travaillé dans les finances », explique ce retraité, ancien directeur d'une structure sociale. « J'ai été formé à la comptabilité publique. Je suis trésorier à Territoire Habitat et administrateur d'un établissement bancaire. Les chiffres ne me font donc pas peur. Je suis membre de "Bavilliers c'est vous" : le maire nouvellement élu Léo Prassel recherchait des compétences et non des étiquettes politiques. »

Le projet d'un pôle éducatif et sportif : 470 000 euros

Concernant la préparation du budget 2026, Patrick Bertin explique que le programme de la nouvelle municipalité « n'est pas un affichage. Il répond à des besoins clairement identifiés. L'objectif est le lancement du projet d'un pôle éducatif et sportif d'ici trois ou quatre ans. Cela nécessite de bloquer quelque 470 000 € dès cette année. On réfléchit en équipe chacun selon sa spécificité. Le personnel municipal est très compétent et on a eu un bon accueil. »

Quant aux réalisations programmées cette année, le budget 2026, la sécurisation du centre-ville est une priorité. « En attendant la sécurisation du carrefour Hartmann, nous continuerons d'accompagner les enfants à la sortie de l'école élémentaire jusqu'à l'été. Le chemin de l'école buissonnière sera finalisé. Il faut parer aussi aux dépenses indispensables pour l'école maternelle appelée à disparaître. » Autre besoin recensé, la mise en place des téléconsultations médicales assistées.

« Les impôts n'augmenteront pas conformément à notre engagement hormis la taxe sur les logements vacants. »
